

Madame, Monsieur,



Votre enfant doit débiter une seconde langue vivante l'an prochain. Le collège « Léonard de Vinci » offre la possibilité de choisir parmi l'espagnol, l'allemand, le portugais et l'italien. Voici en quelques points les critères pour choisir l'étude d'une langue vivante :

- ***L'envie tout d'abord !***
- ***L'accès à une culture***

Étudier une langue vivante, c'est avant tout découvrir une culture, une histoire, un peuple. L'Italie, par son histoire, son patrimoine, son art et son peuple est l'un des berceaux de la civilisation moderne. Héritière d'un passé prestigieux, elle continue à travers l'architecture, la peinture, la sculpture, le design, la mode, le cinéma, la littérature et la musique, à éclairer l'Europe et le monde de son singulier génie créatif. Étudier l'italien, c'est aussi aller au musée, à l'opéra...



Cette culture et ce peuple sont d'autant plus séduisants que, nous Français, y retrouvons notre identité par la constatation de nos similitudes et de nos différences. Nos histoires se sont croisées et sur tous les plans, les échanges sont constants et fructueux. Il en résulte une réciproque attirance et une relation privilégiée sans oublier que quatre millions de français sont d'origine italienne.

- ***La formation de l'esprit***

L'italien est unanimement considéré comme une langue chantante et harmonieuse. C'est une langue de plaisir, d'un accès aisé pour un francophone. Héritière du latin dont elle a conservé la rigueur, elle participe à la formation de l'esprit de façon structurante et logique et permet donc de consolider les connaissances en français.

- ***Communiquer et travailler***

L'Italie est une des destinations touristiques préférées des français tout comme la France exerce une forte séduction sur les touristes italiens. Mais l'italien n'est pas seulement la langue des vacances. L'Italie a une économie dynamique qui continue à faire rayonner la créativité du « made in Italy ». C'est une économie ambitieuse, soucieuse de conquérir le marché européen et mondial non seulement par une forte activité d'exportation mais aussi par l'implantation d'entreprises y compris en Normandie (Ferrero, Riva Group, Carlo Erba par exemple). Aussi l'Italie est-elle le deuxième partenaire commercial de la France. Ces relations sont fortes, durables dans de nombreux secteurs : l'agroalimentaire, le mobilier, l'informatique, les technologies de pointe. C'est pourquoi, la connaissance de la langue italienne s'avère toujours être un plus !



- ***Saint Marcel et l'Italie***

La ville de Saint-Marcel est jumelée avec Cerreto-Guidi, une ville de Toscane. C'est dans ce cadre que le collège organise depuis de nombreuses années, à l'initiative de Mme Le Cras, professeure de musique, un échange scolaire : une occasion de découverte linguistique, culturelle, amicale et... gastronomique !

- ***Et après la troisième ?***

Votre enfant aura la possibilité de poursuivre l'italien Langue Vivante 2 au Lycée Dumézil à Vernon, au Lycée André Malraux de Gaillon ou dans les lycées d'Evreux.

En espérant vous avoir aidé dans le choix d'une langue étrangère pour votre enfant.

Cordialement.

Mme Strappazon, Professeure d'italien